



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Mende**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Economie et gestion Parcours Management du tourisme Mende	L3 (et LOSC)	N'ouvre pas en 2023-2024				

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Mende**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation WEB Parcours Communications numériques et e-activités <i>Mende</i>	L3	N'ouvre pas en 2023-2024				

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Mende**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires Parcours Tourisme d'affaires, festivalier et territoires Mende	L3	Eric LACOMBE	MCF	eric.lacombe@univ-perp.fr	Nadine PAJOT *Monique COMMANDRE Mélicha COUMELONGUE (RIOS) Caroline BELTRAN Cyril DUCLOT Aurélien FOISSE Florence SAPINART	MCF MCF MCF Ass. Profes ATER Professionnel Professionnel MCF

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

ivan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
IAE Mende**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition de la directrice de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante IAE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Tourisme Parcours Management des transitions	M1	Monique COMMANDRE	MCF	monique.commandre@univ-perp.fr	Nadine PAJOT Bernard SCHEOU Mélissa COUMELONGUE (RIOS) Caroline BELTRAN Eric LACOMBE * Florence SAPIART	MCF MCF MCFAsso.Profes ATER MCF MCF
	M2	Bernard SCHEOU	MCF	bscheou@univ-perp.fr	* Monique COMMANDRE Nadine PAJOT Mélissa COUMELONGUE (RIOS) Caroline BELTRAN Michèle PERRY Eric LACOMBE Florence SAPIART	MCF MCF MCFAsso.Profes ATER Enseign. Contractuelle MCF MCF

Article 2 : La Directrice de la composante IAE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 29 novembre 2023

Le Président

Yvan AUGUET

